

Histoire de la course d'orientation

« De prime abord, pour le néophyte, la CO est au sport français ce que le hockey sur glace est à la Tanzanie »¹. **Maïté Lascaud**,* docteure en Staps, explique ! Sport encore méconnu en 1995, comme en témoigne la verve du journaliste en quête d'images, l'activité est quelque peu sortie de la confidentialité. Son enseignement plus massif à l'école et son utilisation dans les raids nature ont permis à un public plus nombreux de la découvrir. Pour autant la pratique sportive à pied, à ski, en VTT, n'a pas encore gagné ses lettres de noblesse en France.

Une terminologie s'impose à ce stade : nous utilisons le terme sport dès lors que l'activité est régie par des structures fédérales nationales et internationales qui édictent des règles la rendant reproductible à l'identique, en quelque point que ce soit du globe. C'est le cas de la *course d'orientation* (CO) en France à la fin des années 1960, qui dispose d'une organisation, la *Fédération française de course d'orientation* (FFCO), mais aussi d'une structure internationale, l'*International orienteering federation* (IOF), créée en 1961, et dont les règlements fondent la pratique française par le fait même de son adhésion. On peut ainsi considérer comme « légitimement » sportive la définition suivante de la CO : « course contre-la-montre, en terrain varié généralement boisé, sur un parcours matérialisé par des postes que le concurrent doit découvrir dans un ordre imposé, par des cheminements de son choix, en se servant d'une carte et éventuellement d'une boussole ».

L'*orienteering* (Ô) naît dans les pays nordiques à la fin du XIX^e siècle de la rencontre entre des activités d'orientation militaires et un contexte d'expansion des sports anglais qui touchent alors les rives de la Baltique². En quelques années, les premiers essais vont conduire à l'adoption de règlements nationaux. Un peu avant la Seconde Guerre mondiale, l'Ô s'institutionnalise en Suède, sous l'égide de la *Svenska orienteringsförbundet*. C'est un sport de masse, à destination des hommes puis des femmes, qui émerge dans cette social-démocratie. Attachement à la liberté, envie d'explorer ces rudes contrées dont un dixième seulement est habité, engouement pour le grand air, participent à sa diffusion. L'école devient rapidement le relais de cette diffusion. L'exemple suédois redynamise ses voisins – Finlande, Norvège, Danemark – qui à leur tour créent leurs propres structures.

L'harmonisation des règlements et la mise en commun des expériences nationales conduisent, au sortir de la guerre, Suède, Norvège, Finlande et Danemark à fonder le *Nordisk orientering råd* (NORD) dont la vocation est de multiplier les championnats réguliers, mais aussi d'assurer la propagation du sport en dehors des territoires de la Baltique. Seul pays à n'avoir pas été en guerre, la Suède continue son rôle d'instigatrice. Il s'agit de toucher d'autres nations susceptibles d'adhérer au projet, tout en arrivant à les convaincre d'adopter l'Ô scandinave, y compris lorsque les pays pratiquent l'activité dans des modalités notablement différentes de la forme nordique.

Prosélytes dans l'âme, les frères Kjellström, sportifs suédois de haut niveau et fabricants des boussoles Silva®, vont être les artisans actifs de la diffusion de l'Ô. En ciblant les scoutismes, qui ont été en Suède des relais temporaires de propagation de l'activité, ils comptent aussi trouver des clients à un marché en pleine expansion. L'Ô pénètre ainsi les États-Unis et le Canada. Mais la greffe sportive ne prend pas, la finalité première de ces milieux éducatifs restant inchangée.

D'autres stratégies sont mises en place. La première consiste à contacter les organisations touristiques de l'Europe de l'Est – Hongrie, Bulgarie, Tchécoslovaquie mais aussi RDA –, à impulser des rencontres et à mettre en place une première étape dans le processus de normalisation : le passage d'un modèle traditionnel des pays de l'Est en patrouilles à un modèle individuel consacre l'essentiel de la norme scandinave. La seconde consiste à impulser directement le modèle nordique par le biais de courses de propagande dans les pays de l'Europe de l'Ouest : c'est le cas de la RFA en 1958 et de l'Écosse en 1959.

Le nombre de pays devient alors suffisant pour que soient réunies les conditions de la création d'une fédération internationale³ en 1961. Les règlements de l'IOF entérinent donc sans grande difficulté un modèle de course « individuelle » mis en place dès 1962 dans les premiers championnats d'Europe et à partir de 1966 dans les premiers championnats du monde. Ce constat conduit naturellement à la mise sur pied de normes internationales de ski orientation dès 1964, quand les premiers règlements de course pédestre sont fermement établis.

L'absence de la France aux débats qui ont présidé à la création de l'IOF se justifie par le fait qu'elle n'a pas de structure et de règlements sportifs de CO à cette date. Au sortir de la seconde guerre mondiale, la plupart des organisations traditionnelles vouées au plein air s'essouffent, compte tenu des facteurs conjoncturels et de difficultés spécifiques. Les scoutismes, le

« Présente en 1985 et 1986 dans les programmes, elle ne s'installe véritablement qu'à partir de 1996. »



« Entre plein-air et sport, loisir et compétition la CO a du mal à convaincre. »

secteur extra-scolaire, l'hébertiste Fédération française d'éducation physique vont accueillir l'Ô, baptisée selon les milieux « parcours d'orientation » ou « cross orientation » afin de renouveler leur offre mais sans pour autant redéfinir leurs finalités. Leur relais ne permet pas de doter la France de structures sportives à cette époque.

Le prosélytisme suédois fait enfin mouche après la création de l'IOE. La fédération suédoise mandate un de ses compatriotes résidant en France et travaillant pour le compte des établissements Silva[®]. Will Stalbrandt, en bon démarcheur, va trouver les appuis nécessaires auprès des milieux enseignants de la FFEP et de l'USEP, de l'Office National des Forêts et surtout de l'Armée, pour que se crée, en 1970, la FFCO. Le consensus temporaire entre les trois forces présentes au sein des bureaux et comités directeurs ne résiste pas aux premières étapes de la construction fédérale. Will Stalbrandt fait les frais des antagonismes et est évincé.

Libérée de la tutelle suédoise dès 1975, la structure se développe, marquée par les oppositions entre militaires et civils. Fortement impliqués dans les bureaux et comités directeurs, les orienteurs de l'École interarmées des sports, constituent l'élite sportive. Défenseurs du haut niveau, ils s'opposent aux civils, la plupart enseignants, qui militent en direction d'une orientation « plein air » et une diffusion en direction de la masse. Les luttes de pouvoirs sclérosent le développement de la jeune organisation qui perd dès 1985 sa connotation militaire.

Pourtant, la faible augmentation du nombre de licenciés conduit la fédération à des mesures visant à amplifier sa diffusion. L'ouverture de la pratique aux raids, avec un peu de retard par rapport aux offres concurrentielles, autorise

l'enregistrement d'un nombre plus important de licences. La mise en place des « espaces sports d'orientation » permet également de doter les collectivités locales de parcours permanents et de faire ainsi progresser une pratique scolaire en pleine expansion.

Jusqu'au milieu des années 1990, malgré les démarches de Stalbrandt en direction de la formation des enseignants, la CO n'est guère enseignée à l'école, sauf de façon ponctuelle à l'USEP ou dans le second degré par quelques adeptes. L'activité est pourtant lisible dès 1967 dans les programmes d'EPS mais l'appellation « parcours orientation » renvoie à une utilisation hébertiste pendant la ½ journée de plein air. Présente en 1985 et 1986 dans les programmes, elle ne s'installe véritablement qu'à partir

de 1996, moment où le processus de construction identitaire de l'EPS à l'œuvre depuis son retour à l'Éducation nationale, débouche sur des propositions plus élaborées. La CO fait dès lors partie des pratiques sociales de référence. Le champ des APPN réinvente le plein air de l'après-guerre mais dans une forme modernisée. L'expansion de la CO scolaire depuis cette date est donc multifactorielle : le sport, malgré sa confidentialité, est implanté en France hors de toute tutelle militaire, son introduction dans les raids lui confère une dimension d'épreuve à laquelle les jeunes sont sensibles et les parcours permanents commandés par les communes lèvent le frein logistique de la pratique dans le temps de la leçon.

L'histoire de la CO permet de mettre en relief sa difficulté récurrente⁵ à s'imposer malgré des résultats sportifs⁶ enviés par les pays scandinaves jusqu'alors détenteurs d'une grande partie des titres. Sans doute porte-t-il les traces de sa diffusion via les milieux traditionnels qui l'utilisent pour son intérêt touristique ou éducatif sans pour autant devenir les relais de sa propagation sportive. Engrammée dans les structures de la FFCO, cette contradiction soutenue par les positions antagonistes militaires et enseignantes marque durablement son expansion. Entre plein-air et sport, loisir et compétition la CO a du mal à convaincre. Mais sans doute sa diffusion scolaire porte-t-elle, comme dans les pays nordiques, les germes d'un ancrage plus massif dans la culture française. ♦ ML

* chercheuse associée au CRIS

1. La Montagne (édition cantal), 5 juin 1995.
2. Maïté LASCAUD, 2004.
3. Maïté LASCAUD, « Scoutismes, pratiques traditionnelles d'orientation et sport nordique. Le cas de la Suède et du Canada. L'exemple français. Début du XX^e siècle-années 1960 », in Stadion, Internationale Zeitschrift für Geschichte des Sports, 2006.
4. Suède, Norvège, Finlande, Danemark, Suisse, Bulgarie, Hongrie, Tchécoslovaquie, Allemagne de l'Est et Allemagne de l'Ouest.
5. Avec 203 clubs, la FFCO est en 2014 la 38^e fédération en nombre de licenciés.
6. Lire à ce sujet l'interview de Thierry Guergiou.